



**Conseil général de l'environnement et du développement durable  
AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**

Le 20 mars 2018

## **Invitation presse**

**L'Autorité environnementale (Ae) et  
les missions régionales d'Autorité environnementale (MRAe) en 2017 :**

**Réforme réussie pour les plans / programmes  
Une évolution nécessaire pour les projets**

**Mardi 27 mars, de 9h30 à 11h30**

**Maison Ladurée - 75 avenue des Champs Elysées - 75008 Paris**

A l'occasion de la publication du rapport annuel 2017 et de la synthèse annuelle 2017 de l'activité des MRAe,

**Philippe LEDENVIC**, président de l'Autorité environnementale  
accompagné d'autres membres de l'Ae et de présidents de MRAe,

présentera les enseignements tirés par l'Autorité environnementale des dossiers examinés en 2017, ainsi que de la mise en œuvre progressive des ordonnances sur l'évaluation environnementale et sur l'autorisation environnementale, à l'heure où une nouvelle évolution est nécessaire compte tenu d'une décision récente du Conseil d'État.

S'appuyant notamment sur l'instruction de dossiers de grands projets ferroviaires, autoroutiers et d'aménagement urbain, l'Ae présentera les principales pistes d'amélioration qui lui apparaissent nécessaires.

Dix huit mois après la création des MRAe, les enseignements de leurs avis et décisions sur de nombreux documents d'urbanisme seront également développés.

Ces propos seront notamment illustrés par quelques dossiers importants : élargissements autoroutiers (A10, A480,...), autorisations environnementales des lignes du Grand Paris Express, ZAC et gares franciliennes, plans locaux d'urbanisme de plusieurs grandes agglomérations, chartes de plusieurs parcs naturels régionaux, etc...

***Merci aux journalistes de s'accréditer auprès du service de presse***

**Retrouvez l'Autorité environnementale sur le site internet :**

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)

[www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)

**Contacts presse :**

Maud de CRÉPY : 01 40 81 68 11 [maud.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maud.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr)

Daniel CANARDON : 01 40 81 68 74 [daniel.canardon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:daniel.canardon@developpement-durable.gouv.fr)